

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21555**

### Intitulé

MASTER : MASTER mention Informatique spécialité Développement et applications sur plateformes mobiles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR ( Ministère chargé de l'enseignement supérieur)	Président de l'Université de Toulon, Recteur Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

24231 réseau informatique

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

#### C1-ACTIVITES

- C1.1 Développer et s'adapter à une plateforme mobile,
- C1.2 Maîtriser le développement de primitives sécurisées sur plateformes mobiles,
- C1.3 Gérer les problématiques de recherche dans le domaine de la gestion des données multimodales et de la cryptographie embarquée,
- C1.4 Réaliser des implantations efficaces de primitives sécurisées avec des applications sur plateformes mobiles,
- C1.5 Reconnaître et indexer des informations multimodales (texte, images, parole) avec des applications sur plateformes mobiles.

Le professionnel dispose de compétences telles que :

#### C2- CONNAISSANCES

- C2.1 Connaître les technologies liées à l'accès et à la gestion de l'information sur le Web,
- C2.2 Environnement mobile : programmation et infrastructure
- C2.3 Conception d'un système d'information
- C2.4 Méthodes mathématiques
- C2.5 Complexité algorithmique

#### C3-SAVOIRS FAIRE GENERAUX

- C3.1 Analyser et synthétiser un article de recherche,
- C3.2 Concevoir, réaliser et mettre en œuvre un projet de développement,
- C3.3 Anglais,
- C3.4 Maîtrise du pack office,
- C3.5 Savoir effectuer une veille informatique et documentaire

#### C4-SAVOIRS FAIRE TECHNIQUES

- C4.1 Infographie 2D/3D avec application sur plateformes mobiles,
- C4.2 Bases de données avancées et XML

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent le plus souvent dans des :

SSII, les grands groupes, les PME / PMI, ou dans les Services (Banque, assurance, administration)

Laboratoires de recherche, services R&D, DCNS, industrie de la micro-électronique

La formation ouvre des à des postes qualifiés de :

- Ingénieur informaticien,
- Chef de projet,
- Ingénieur d'étude et de développement,
- Ingénieur de recherche,
- Développeur sur plateformes mobiles

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**M1805** : Études et développement informatique

**M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composants de la certification :**

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après une formation en six semestres (licence) relevant, pour le M1, d'une Licence Informatique, Mathématiques-Informatique, MIAGE ou sur dossier de candidature.

En M2, l'accès est sur dossier de candidature pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1ère année.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

M1

Semestre 1 (250HE)

UE 1 : Environnement mobile : programmation et infrastructure 6

UE 2 : Conception d'un système d'information 6

UE 3 : Méthodes mathématiques 6

UE 4 : Java et la programmation par composants 6

UE 5 : Module complémentaire 1 6 (Anglais et recherche bibliographique)

Semestre 2 (250HE)

UE 6 : Bases de données avancées et XML 6

UE 7 : Complexité algorithmique 6

UE 8 : Infographie 2D/3D 6

UE 9 : Réseaux, parallélisme et calculs 6

UE 10 : Module complémentaire 2 6 (Projet ou stage, insertion professionnelle)

M2

Semestre 1 (250HE) (1 cours sera dispensé en anglais)

UE 11 : Protocoles cryptographiques 5

UE 12 : Traitement de la parole 5

UE 13 : Méthodes de calcul efficaces et sécurisées sur plateformes mobiles 5

UE 14 : Fusions et analyses conjointes de données multimodales sur plateformes mobiles 5

UE 15 : Développement sur internet 5

UE 16 : Module complémentaire 3 5 (Initiation à la recherche et Connaissance de l'entreprise)

Semestre 2

Développement Hybride 10

Stage 20

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le Master est délivré sur proposition d'un jury désigné en application des articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
Par expérience dispositif VAE	X		Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Numéro d'habilitation : 20080734 (master mention Sciences de l'information et des systèmes - SIS)

Habilitation 2 Juillet 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Article R.613-33 à R.613-37

**Références autres :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Articles L 613-3, L 613-4 et L 613-5 du Code de l'Education

Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Décret N° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger

Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience

Décret du 23 août 1985 relatif à la validation d'acquis

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Depuis 2007, le M1 accueille en moyenne une trentaine d'étudiants (dont la majeure partie est issue du L3 local) et le M2 une quinzaine (dont la majeure partie est issue du M1 local). L'ensemble des étudiants de M2 a trouvé dans les 6 mois un CDI en entreprise. Certains ont obtenu ce contrat immédiatement après leur stage au sein de la même entreprise. Plus de 50% de l'effectif du service sécurité de la DCNS est composé des étudiants issus de notre M2. Bien que le diplôme était à vocation professionnelle, quatre étudiants ont poursuivi en thèse (3 en cours et une soutenue).

**Autres sources d'information :**

<http://master-dapm.univ-tln.fr>

**Lieu(x) de certification :**

UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var ( 83) []

Université du Sud Toulon-Var

BP 20132

83957 La Garde

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

La Garde

**Historique de la certification :**

2012-